



## **Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne**

### **TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA FINALISATION DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION D'AFRISTAT**

#### **1. Contexte et justification**

L'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), Organisation internationale, regroupant 22 Etats membres et basée à Bamako au Mali, a pour missions de renforcer les compétences des Etats membres dans le domaine des statistiques économiques et sociales, en conseillant et soutenant les actions des systèmes statistiques nationaux (SSN). Dans le but de fournir des données fiables et à jour pour l'élaboration, la mise en œuvre, et le suivi et évaluation des stratégies et des politiques de développement, AFRISTAT travaille aussi à l'harmonisation des concepts, des normes et des méthodes statistiques, pour une meilleure comparabilité de l'information dans la perspective de l'intégration économique régionale.

Depuis la mise en place de l'Observatoire, la Direction Générale a opté pour la planification stratégique à travers l'élaboration de plans stratégiques de travail. AFRISTAT en est à son quatrième plan stratégique de travail après le PROSMIC, les PSTA 2006-2010, 2011-2015, le programme intérimaire 2015-2016 et le PSTA 2017-2021.

A la fin de son premier cycle de fonctionnement, le bilan-évaluation d'AFRISTAT, réalisé dans le cadre de l'étude « AFRISTAT après 2005 », avait fait état d'un important déficit de communication qui a parfois rendu le statut, le rôle et les missions d'AFRISTAT peu lisibles pour un certain nombre de « consommateurs » parmi lesquels, et contre toute attente, des directeurs des instituts nationaux de statistique.

Pour répondre à la problématique soulevée par cette évaluation, AFRISTAT a élaboré en 2012 son premier document de stratégie communication avec pour objectifs de donner une plus grande visibilité à ses statuts, rôle, missions et résultats.

Cette stratégie a été le socle des actions de communication de la Direction Générale depuis lors ; toutefois, l'environnement institutionnel dans lequel évolue l'Observatoire a connu de mutations importantes tout comme la communication avec l'utilisation plus accrue des TIC et des réseaux dits sociaux.

En vue de prendre en compte ce dynamisme impulsé par les nouvelles technologies dans la communication, l'Observatoire a lancé l'élaboration d'une nouvelle stratégie de communication. Les consultations entreprises en interne ont permis de disposer d'un document d'orientations stratégiques

de la communication en fin 2021. Les réflexions se sont poursuivies également en interne et ont permis de décliner les orientations suivant des objectifs stratégiques et actions.

La Direction Générale souhaite s'attacher les services d'un expert en communication ayant une expérience solide en matière d'élaboration de stratégie pour des organisations similaires, et ce afin de finaliser le projet de document et de s'assurer qu'il épouse les standards au niveau international.

## **2. Objectifs**

L'objectif principal est de finaliser le projet de stratégie de communication d'AFRISTAT tenant compte de son statut d'organisation internationale au service des Etats d'Afrique subsaharienne, agissant en partenariat avec d'autres institutions sous-régionales, régionales et internationales. Plus spécifiquement, il s'agira de :

- (i). compléter l'analyse diagnostique des forces et faiblesses de la communication d'AFRISTAT avec quelques consultations externes auprès des Etats membres et le cas échéant de certains partenaires clés ;
- (ii). examiner la pertinence des orientations stratégiques ainsi que des objectifs y afférents et les restructurer au besoin ;
- (iii). passer en revue les messages clés dans le but d'analyser leur pertinence ainsi que leur spécificité et de les adapter aussi bien à l'Observatoire qu'aux destinataires ;
- (iv). adapter les actions aux orientations qui seront retenues et les compléter éventuellement ;
- (v). proposer une approche d'intégration des outils de communication numérique à la stratégie de communication d'AFRISTAT ;
- (vi). proposer des indicateurs mesurables pour le suivi et évaluation de la mise en œuvre de la stratégie ;
- (vii). établir un échéancier et évaluer les coûts des actions du plan.

## **3. Méthodologie de travail**

Le consultant retenu travaillera en étroite collaboration avec un comité de suivi de l'élaboration de la stratégie qui sera mis en place par la Direction Générale. Le Comité est chargé d'examiner et de valider tous les livrables qui lui seront exigibles selon les termes du contrat. Il est également chargé de lui apporter tout appui nécessaire pour assurer le bon déroulement de la mission (prise de rendez-vous en cas de besoin, organisation des réunions d'examen et de validation etc.).

## **4. Produits attendus**

Il est attendu du Consultant :

- (i). une proposition de stratégie de communication assortie d'un plan d'actions de mise en œuvre à soumettre à l'examen et validation du Comité de suivi de l'élaboration de la stratégie ;
- (ii). le document de stratégie de communication validé prenant en compte les observations du Comité de suivi ;

## **5. Durée de la mission**

La durée de réalisation de cette consultance est de quinze (15) jours. La mission devra démarrer cinq (05) jours ouvrables au plus tard après notification. Le document de stratégie de communication validée devra être transmis, à la Direction Générale, cinq (05) jours ouvrables après la réunion d'examen et de validation.

## **6. Profil du consultant**

Le consultant devra répondre aux qualifications suivantes :

- avoir un niveau BAC + 4 en sciences et techniques de communication et de l'information ou dans un domaine similaire ;
- avoir une expérience confirmée (au moins 10 années) en matière d'élaboration de politique ou stratégie de communication ainsi que du suivi-évaluation dans le domaine de la communication;
- avoir une bonne connaissance des institutions ou organisations internationales ;
- avoir la capacité prouvée d'assurer le transfert des compétences.

## **7. Evaluation de l'offre**

### **7.1. Critères d'évaluation**

Les soumissionnaires fourniront tout document utile pour l'évaluation de leur offre par rapport aux critères exposés, et notamment :

- les références professionnelles en rapport avec des missions d'élaboration d'une politique/stratégie de communication d'une entreprise de même nature ;
- la qualité du prestataire : CV du consultant ou de l'équipe qui va intervenir pour la mission, avec leurs expériences dans des missions d'élaboration de stratégie de communication d'une institution de même nature ;
- la méthodologie proposée : modalités, description des outils et méthodes utilisés pour assurer la prestation (déroulement des entretiens...) ;
- le calendrier de travail : calendrier proposé avec le nombre de journées de travail pour réaliser la prestation sur la période définie ;
- la proposition financière, libellée en francs CFA, exprimée en hors taxes et tous frais inclus (débours).

### **7.2. La notation**

Les offres seront évaluées sur la base de plusieurs critères :

- la valeur technique (70%)
- le prix de la prestation (30 %).

Le critère « Valeur technique » sera analysé en fonction des sous-critères pondérés suivants :

- les références professionnelles (10%)
- la qualité du prestataire (qualification/formation et expérience) (40%)
- la méthodologie proposée et le calendrier de travail (50%)

Le critère « Prix de la prestation » sera analysé à partir du coût total de la prestation.

## **8. Conditions de paiement**

En conformité avec la politique d'AFRISTAT sur les rémunérations pour services rendus, le consultant recevra une rémunération correspondant à sa qualification et à son niveau d'expérience. Le présent travail sera rémunéré sur une base de quinze (15) jours ouvrables. Les modalités de paiement du Consultant seront spécifiées dans le contrat de service qui sera signé entre le Consultant et le Directeur Général d'AFRISTAT.

## **9. Délai de remise des offres**

Les Consultants spécialisés dans le domaine, intéressés, sont invités à soumettre une manifestation d'intérêt présentant leurs qualifications et expériences dont ils disposent par courrier au siège du d'AFRISTAT. Les consultants doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services décrits ci-dessus :

- Brochures, références concernant l'exécution de contrats similaires en nature et en montant ;
- Expérience dans des domaines semblables ;
- Références de clients ;
- Et toute autre information jugée pertinente.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous avec la référence « Elaboration de la stratégie de communication d'AFRISTAT » au plus tard le **30 juin 2022**.

BP E1600 BAMAKO (Mali)  
Niarela Bamako Rue 499, Porte 23.  
Téléphone : 20 21 55 00  
Adresse électronique : [afristat@afristat.org](mailto:afristat@afristat.org)

Il est conseillé de faire parvenir une copie du dossier par courrier électronique et l'original à envoyer à l'adresse ci-dessous.